

Données prises en compte :

Marié(e) + 2 enfants

45 ans

Début de carrière : 26 ans

Âge départ à la retraite : 67 ans

Evolution de son BNC :

. Durant les 5 1 ^{ères} années (entre 26 et 30 ans inclus)	60 000 €
. Entre 31 ans (inclus) et 35 ans (inclus)	80 000 €
. Entre 36 ans (inclus) et 59 ans (inclus)	100 000 €
. Entre 60 ans (inclus) et 67 ans	80 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées
si arrêt d'activité à 67 ans

A l'attention de : cas n°1	Pension brute à 67 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	986 €	532 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARCDSF	1 759 €	1 055 €	à 65 ans
Régime supplémentaire PCV	866 €	520 €	à 65 ans
TOTAL	3 611 €	2 107 €	
Taux de remplacement	54,17%	-	

Evolution de la pension brute
en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
2 339 €	2 581 €	2 833 €	3 091 €	3 354 €	3 611 €
Evolution / n-1	10,35%	9,76%	9,11%	8,51%	7,66%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées
Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement

Données prises en compte :

Marié(e) + 2 enfants

50 ans

Début de carrière : 27 ans

Âge départ à la retraite : 62 ans

Evolution de son BNC :

. Durant les 4 1 ^{ères} années (entre 27 et 30 ans inclus)	40 000 €
. Entre 31 ans (inclus) et 35 ans (inclus)	80 000 €
. Entre 36 ans (inclus) et 59 ans (inclus)	200 000 €
. Entre 60 ans (inclus) et 62 ans	120 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées
si arrêt d'activité à 62 ans

A l'attention de : cas n°2	Pension brute à 62 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	634 €	342 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARCDSF	1 835 €	1 101 €	à 65 ans
Régime supplémentaire PCV	601 €	361 €	à 65 ans
TOTAL	3 070 €	1 804 €	
Taux de remplacement	30,70%	-	

Evolution de la pension brute
en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
3 070 €	3 391 €	3 725 €	4 070 €	4 411 €	4 756 €
Evolution / n-1	10,46%	9,85%	9,26%	8,38%	7,82%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées
Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement

Données prises en compte :

Marié(e) + 3 enfants

35 ans

Début de carrière : 26 ans

Âge départ à la retraite : 62 ans

Evolution de son BNC :

. Durant les 7 1^{ères} années (entre 26 et 32 ans inclus) 30 000 €

. Entre 33 ans (inclus) et 62 ans 50 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées
si arrêt d'activité à 62 ans

A l'attention de : cas n°3	Pension brute à 62 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	655 €	354 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARCDSF	542 €	325 €	à 65 ans
Régime supplémentaire PCV	620 €	372 €	à 65 ans
TOTAL	1 817 €	1 051 €	
Taux de remplacement	43,61%	-	

Evolution de la pension brute
en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
1 817 €	2 002 €	2 198 €	2 402 €	2 614 €	2 816 €
Evolution / n-1	10,18%	9,79%	9,28%	8,83%	7,73%

Application d'un taux de 9,10% sur les pensions brutes versées
Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement